



## Hygiène - problème d'isolation et souris

Par **marrainega**, le **05/10/2012 à 15:01**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison depuis décembre 2011. Lors de la visite de la maison par les anciens locataires, la maison semblait saine.

Néanmoins, lors de l'état des lieux, nous nous sommes rendus compte que la maison était humide, mal isolé, un trou dans la cuisine (manque de la laine de verre) et surtout nous apprenons qu'il y avait eu des souris. Et depuis plusieurs semaines, nous sommes envahis de souris. Malgré les tapettes, le grain et l'appareil anti nuisible, rien n'y fait. Le propriétaire ne veut rien faire et nous dit que son certificat d'hygiène est bon ainsi que son certificat d'isolation.

Que peut on faire pour vivre sainement

Par **cocotte1003**, le **05/10/2012 à 18:16**

Bonjour, pour ce qui est de l'isolation, effectivement le bailleur isole comme il veut. Pour l'humidité, voyez s'il y a des barrettes en haut des fenêtres qui permettent à la maison de s'aérer. Pour les souris, il faut donc dératiser et c'est à la charge du bailleur. voyez avec l'ADII de votre secteur qui ére les problèmes entre locataire et bailleur et pensez à faire une lrar au propriétaire pour lister les dégats dus à l'humidité cordialement

Par **marrainega**, le **05/10/2012 à 18:36**

merci pour ces informations. Nous avons fait une lettre recommandée au propriétaire et qui nie les faits...pour les barettes en haut des fenetres il n'y en a pas et pour lui les souris, l'humidité, le propriétaire nie tout et ne veut rien faire...je vais contacter l'ADIL cordialement